

SITE NATUREL, LA THEURRE / SAIGNELÉGIER

ÉTANG DE LA GRUÈRE

La réserve naturelle de l'étang de la Gruère couvre plus de 120 hectares. La tourbière ou haut-marais s'étend sur 56 hectares et présente une épaisseur de neuf mètres de tourbe accumulée en 12'000 ans (après la fin des grandes glaciations). La réserve est située en grande partie sur le territoire de la commune de Saignelégier mais également sur le territoire des communes jurassiennes du Bémont et de Montfaucon et celle de Tramelan, dans le canton de Berne. C'est un site marécageux d'importance nationale dans lequel, au 17ème siècle, fut aménagée une retenue d'eau artificielle pour actionner un moulin.



BON À SAVOIR

- Le Centre Nature Les Cerlatez propose, sur réservation, des visites guidées de l'étang de la Gruère.
- En hiver, le patinage est toléré mais s'effectue aux risques et périls de chacun. Aucun contrôle de l'épaisseur de la glace n'est effectué.

CONTACT

Centre Nature Les Cerlatez
2350 Saignelégier

+41 32 951 12 69
info@centre-cerlatez.ch
centre-cerlatez.ch

